

VENÉRIE

la chasse aux chiens courants



ÉQUIPAGE BRISSAC



La Marquise de Brissac par X. de Poret.

L'ANJOU, BERCEAU DE LA VÉNERIE DU CHEVREUIL

La publication d'un article sur l'Équipage de Brissac nous fournit l'occasion de rappeler que la vénerie du chevreuil a connu ses vrais débuts en Anjou. De même que dans la plupart de nos autres provinces, la chasse à courre a toujours été de tradition en Anjou, région qui fut jadis particulièrement appréciée de nos rois.

Sans remonter à Dagobert aux venues incertaines, nous avons relevé que « Louis d'Aquitaine y faisait chaque année un déplacement de chasse : c'est à Doué qu'il apprit la mort de Charlemagne, son père ». De même que le roi Saint-Louis, Louis XI chassa à courre en Anjou et l'on peut lire dans Bourdigné : « Le roy, la reine et Madame la Duchesse voulurent, pendant leur séjour à Angers, visiter plusieurs seigneurs. Ils allèrent au Plessis-Bourré, à Durestal, à Mollières, prenant fort grande délection au noble déduyct ». Ce grand monarque contesté écrivait

d'Argenton le 4 novembre 1478 la correspondance suivante :

« Monsieur de Bressuire, j'ai été averti de Normandie et d'ailleurs que l'armée anglaise est rompue pour cette année. Je m'en retourne prendre des sangliers, afin que je n'en perde pas la saison en attendant l'autre pour prendre et occire des Anglais. »

Ce qui témoigne de son attachement à sa fonction de roi et à son goût pour la chasse.

Louis XI venait souvent dans ce pays, attiré autant par son amitié pour Commines, que pour surveiller les agissements de René d'Anjou. Nous avons évoqué dans le numéro 67 de notre Revue du 3^e trimestre 1982, l'accident de chasse du roi Louis XI qui faillit lui coûter la vie dans la région de Cholet.

Enumérons aussi Charles VIII, François 1^{er}, Charles IX, Henri IV, Louis XIII accompagné de sa mère et du Cardinal de Richelieu, qui tous effec-

tuèrent des déplacements réguliers au cours desquels affaires politiques ou militaires étaient associées à la chasse à courre.

Jehan de la Porte de Vezins, les Charnacé, veneurs de père en fils, le Duc de Maillé-Brézé Maréchal de France, qui eut en 1650 un équipage fastueux, sont quelques-uns des plus célèbres veneurs de cette époque.

Si la chasse fut le plaisir favori des grands, elle était aussi fort en honneur chez les dignitaires de l'Eglise. Ils chassaient au vol et aux chiens courants envers et contre toutes les bulles. Ne voit-on pas les moines de Montglon arguer d'une permission du Pape pour subvenir à leur nourriture en chassant pendant l'invasion des Normands ?

En 1659, la liste des gentilshommes pouvant obtenir du roi le droit de chasser le cerf était la suivante : Colbert, La Trémoille, Maillé du Bellay, Turpin, d'Andigné, Jousseau,

Beauveau, d'Assigny, la Motte-Baracé, Senonnes de Soucelles, Brie Serrant, l'Esponnière, la Béraudière, Saint-Offange, la Porte de Vezins, Le Roux, Brissac, Juigné, Jarzé, Bonchamp, Montallon, Charnacé, Coulon, Orveau, Sesmaisons, d'Aubigné, Roannes, d'Avaucourt, Villemoisan, Contades.

Tous ces châtelains avaient des équipages de cerf et de loup, laissant à des mains viles le droit ou plutôt le soin de détruire les sangliers et autres bêtes nuisibles au moyen de traque-nards, de haies et fossés.

Jusque vers 1840, le chevreuil avait été certes chassé au chien courant mais il était considéré qu'il n'était pas possible de le prendre dans la tradition et c'est pourquoi l'aide du fusil était requise. Plusieurs meutes célèbres de l'époque forçant régulièrement le cerf, mises parfois dans la voie du chevreuil, avaient renoncé à cette vénerie.

Enfin les Danne vinrent et donnèrent à la vénerie du chevreuil un véritable changement de direction. Messieurs Louis, Charles, Paul et Anatole de Danne créèrent tout d'abord leur meute. Leur père possédait des griffons de Vendée qui furent croisés avec des Fox-Hounds. Leurs descendants devinrent les premiers facteurs de cette meute à jamais célèbre, parce qu'étant la première à avoir des qualités de change et aptes à forcer régulièrement.

Nous reprenons quelques paragraphes du livre du Marquis de Charnacé « Souvenirs d'un Veneur » publié chez Piraault en 1906 et qui traite de ce sujet : « Ils s'étaient rendus compte que les Vendéens à gros poil, de leur père, vites et fins de



nez, manquaient d'endurance, que légers dans la voie, ils ne se tenaient pas attachés à celle de l'animal du lancer. Louis de Danne, fort intelligent et observateur, comprit qu'il devait donner à la race de Vendée les qualités qui lui faisaient défaut.

Les chiens anglais pour le renard, froids, robustes, lui parurent convenir au croisement qu'il méditait. Deux étalons envoyés d'Angleterre, furent donnés aux lices vendéennes... Les produits de ces premiers croisements se montrèrent excellents. « Barbouilleau », fils de « Boulangère » ; « Baliveau » et « Cerf-Volant », ces deux derniers à gros poils, se signalèrent, dès leur seconde année de chasse, comme chiens de change, en même

temps qu'ils conservaient la finesse d'odorat de leurs mères. »

Très observateurs, très patients, les quatre frères se complétaient entre eux. Charles et Louis continuaient la vieille méthode et la vieille école d'autrefois. Ils s'occupaient du pied et devinrent sur ce sujet de véritables maîtres. Paul et Anatole s'occupaient des chiens. Ainsi, tous quatre et leur meute arrivaient à l'hallali au grand ahurissement des assistants qui venaient voir chasser un animal qualifié d'imprenable jusqu'alors.

Nous citerons à nouveau quelques passages du livre du Marquis de Charnacé : « Pendant ce déplacement d'Ombrée, commença mon initiation à la chasse si difficile du chevreuil. Je ne pouvais pas trouver maître plus expert que Louis de Danne. Quand, plus tard, il abandonna la direction de l'équipage qu'il avait formé pour habiter la Bretagne, il laissait trois élèves dignes de lui, ses deux frères Paul et Anatole et leur piqueur Bastien. Je ne mentionne pas son frère Charles, parce qu'il ne suivait pas très régulièrement l'équipage. Tous les trois fondaient la réussite sur la connaissance du pied des animaux. Paul, surtout, y avait acquis un savoir incomparable, mais je me hâte de le dire, bien illusoire. Le pied d'un brocard différait du pied d'une chevrette, celui d'un animal chassé d'un animal frais. Pas de doute possible, pensaient-ils ; aussi n'hésitaient-ils pas à arrêter la meute, quand, sur la vue du pied, ils le jugeaient animal de change. J'ai beaucoup réfléchi sur cette méthode, et bien qu'elle soit, aujourd'hui, abandonnée, je crois sincèrement qu'elle a rendu, au début, un grand service aux chasseurs de chevreuil, un service nécessaire... »



Avec les Danne, les rendez-vous de chasse conservaient leur vraie signification. On y venait, non pour y déjeuner, mais pour chasser et pour prendre, malgré les difficultés.

Jusque-là, la tenue du veneur angevin était un peu négligée : pour parler plus crûment, la propreté semblait incompatible avec la chasse ! Bien avant l'aube, nos chasseurs de loups dédaignaient les soins les plus élémentaires de la toilette, vieille habitude conservée du siècle passé où le fard et la mouche allaient mal avec les grandes ablutions. Tous avaient mis le rasoir de côté et portaient une barbe souvent hirsute, la peau de bique jouait un rôle prépondérant dans le vêtement et la coiffure. MM. de Danne crurent devoir agir autrement et ils prirent donc une tenue : redingote bleu de roi avec parements amarante.

La forêt de Longuenée était le lieu ordinaire de leurs laisser-courre : toute la société angevine y assistait, MM. de Danne chassaient aussi en Bretagne et en Berry. Ils amenaient souvent leur excellente meute à Vezins, surmontant partout les diffi-

cultés présentées par les différents pays où ils chassaient et par la variété des animaux qu'ils couraient. Ils étaient si sûrs de leurs chiens qu'ils gagnèrent un pari qui n'a jamais été renouvelé. Ils prirent dans un délai de dix jours un cerf, un chevreuil, un renard et un sanglier.

L'équipage fondé en 1839, finit en 1873 et passa au comte de Montsaulnin ; le fils de M. Paul de Danne devait le retrouver en devenant son gendre.

MM. de Danne eurent de nombreux émules qui, s'inspirant de leurs principes et techniques, connurent de grands succès dans la vénerie du chevreuil. Nous citerons l'équipage de MM. de Chabot dont le territoire de base de la Boissière était vers les années 1800 très pauvre en chevreuils mais qui devint rapidement très vif à la suite de repeuplement. Citons également le Rallye Thiouzé à M. du Joncheray, fondé en 1803 pour courir le loup et le sanglier, puis qui, de 1881 à 1927 prit mille trois cent soixante treize chevreuils. Les prouesses des équipages de familles d'Andigné, d'Armaillé, et Charnacé

sont aussi demeurées légendaires, sans oublier l'équipage du très célèbre baron Jacques de Vezins qui prit en 1888 cinquante neuf chevreuils, quatorze cerfs, quinze renards et un sanglier.

La vénerie du chevreuil était née ; ce fut ensuite dans toutes les provinces françaises que des équipages décuplèrent avec succès dans la voie de cet animal et dans la foulée des précurseurs angevins.

Pour établir ce petit historique, nous nous sommes référés au livre de M. Charles-Valentin des Ormeaux « La Vénerie en Anjou ». Nous l'ouvrons en page 35, au chapitre « Duc de Brissac » : « L'existence, en 1620, d'un veneur, Pierre Moret, prouve que cette puissante maison avait un équipage ; du reste, une meute était pour ainsi dire obligatoire avec son état. L'équipage comprenait aussi des capitaines de chasse : Saudelay, écuyer capitaine de vénerie en 1650, puis Concerini avait le même poste en 1691 ; enfin Daguerre, chevalier de Saint-Louis. Tels sont les noms des veneurs du château de Brissac aux XVII^e et XVIII^e siècles. »



Prise d'un brocard par l'équipage du Marquis de Charnacé (Baron de Vaux — Armorial de la vénerie).



La sortie du chenil de l'Échasserie. A gauche, le Marquis de Brissac, à droite, M. Raymond Joliveau maître d'équipage du Rallye La Passée. (Photo : A. de Latrolière O.V.)

L'ÉQUIPAGE BRISSAC

J'ai toujours connu le monde de la vénerie, bercé dès ma jeunesse au milieu des chiens et des bois. Mon arrière-grand-mère était la duchesse d'Uzès.

Avant la guerre, j'ai commencé par chasser à pied, quelque temps. A la fin des hostilités, les circonstances permettant de se remonter en cavalerie, j'ai chassé en forêt de Rambouillet, également dans l'équipage de famille.

Les chevaux de l'époque n'étaient autres que des réformes de l'armée allemande... C'étaient souvent de beaux chevaux ; je me souviens notamment de l'un d'entre eux qui était superbe. J'ai chassé ainsi pendant de nombreuses années, jusqu'à mon mariage en 1958.

C'est à cette époque que je m'installe à Brissac, demeure d'une telle envergure, que j'étais bien obligé, si je voulais la conserver et la sauver, d'y revenir !

Il est vrai que j'y ai toujours été très attaché, et que la décision alors prise avec mon épouse Jacqueline constituait la seule solution possible !

Mais comme j'aimais aussi la vénerie, j'ai « débûché » à cette époque au Rallye Vouzeron-Sologne, dont le maître d'équipage était ma tante Jeannette de Brissac.

De mes cinq saisons passées en

Sologne, je conserve un merveilleux souvenir : il est vrai que nous avions un magnifique équipage, doté de très beaux territoires.

C'est bien sûr là que j'ai rencontré « Laverdure », piqueux de la trempe des grands hommes d'équipage, possédant au plus haut point la manière et la science.

Il m'a beaucoup appris.

Mais voilà : Vouzeron se trouvait tout de même à plus de deux cents kilomètres de Brissac !

Chaque semaine, Jacqueline et moi embarquions trois chevaux dans le camion pour nous rendre là-bas : on chassait le cerf le samedi et quelquefois le cochon le dimanche, avant de retraiter, à la nuit, sur Brissac. A la longue, l'entreprise s'avérait quelque peu démesurée !

Malgré mes liens avec ma tante et mon attachement à l'équipage, un tel éloignement devait inéluctablement nous ramener à Brissac.

*
* *

Revenu au pays, je commence alors à chasser le chevreuil avec Louis de Chabot, maître d'équipage du Rallye Boissière. Ce sera là pour moi une découverte totale, puisque je n'avais chassé jusqu'alors que le cerf, et accessoirement le sanglier. J'avouerai humblement qu'il m'a

fallu quelques années d'apprentissage face à cette mécanique complexe et délicate qu'est le chasser du chevreuil.

Les années passant et ma passion de la vénerie aidant, je me décidai, en 1968, à monter mon propre équipage. Me voilà ainsi parti en plein « mai 1968 » — ce qui était quand même un record dans une France complètement paralysée — avec mon van et un commis ; nous traversons Paris pour aller prendre dans l'Oise des chiens chez Jean de la Bédoyère, oncle de ma femme. Le retour de Raray à Brissac fut épique, avec ces dix-huit chiens qui entreprirent de se battre dans le van, alors que nous retraversions Paris en direction de l'Anjou...

Indépendamment de cet équipage naissant, j'avais aussi — je l'ai dit plus haut — à assumer la très lourde charge du château de Brissac, dans ma famille depuis 1502 : sept étages et deux cent trois pièces !

Partant du principe d'une nécessaire adaptation à la vie moderne — laquelle n'est pas dépourvue de tous avantages non plus — je décidai ainsi de transformer quelque peu la propriété en en faisant une demeure d'accueil, que ce soit pour le monde des affaires ou pour des week-end de prestige.

L'équipage étant partie inhérente de Brissac, serait lui aussi lié au déve-





loppement de ces activités nouvelles. Ainsi, avons-nous commencé, avec Rosalind de La Celle, à faire des présentations d'équipage, en nocturne par exemple, lors de séminaires ou réunions diverses de sociétés, telles que Total, Bull Bordeaux, ou encore la Légion d'Honneur.

Ces présentations continuent de connaître un grand succès, qui est pour nous un encouragement à persévérer dans cette voie, quand bien même il m'arrive parfois d'être contraint à une étonnante gymnastique. Je me souviens ainsi d'une soirée où, comme à l'accoutumée, je présidais le dîner. Il me fallut au cours du repas, troquer ma tenue de gala contre celle de vénerie, présenter l'équipage à nos hôtes et revenir prendre le café avec eux après m'être changé une troisième fois ! Les week-end de prestige que nous organisons désormais sont aussi l'occasion d'inviter à la chasse un certain nombre d'Américains en particulier, enthousiastes à découvrir ici « the French way of living ».

Nous pensons défendre de la sorte le patrimoine familial bien sûr, mais aussi le patrimoine national, sans qu'il en coûte un centime au contribuable, fait assez remarquable à mes yeux pour qu'il mérite d'être souligné.

Si Brissac m'appartient, il appartient aussi au capital historique et culturel de notre pays. Lorsqu'en effet nous y recevons des étrangers, nous pensons leur donner une image du passé et du présent, dans le respect et le maintien des traditions auxquelles tous se montrent sensibles.



A gauche, M. le Duc de Brissac, Président de l'Équipage.

Dans le même esprit, nous avons également ouvert tout récemment le château aux jeunes, quelques collègues venant désormais y travailler pour le restaurer.

La gestion elle-même relève de celle d'une véritable petite entreprise, puisqu'avec les jardiniers, une secrétaire, un guide, un comptable, une

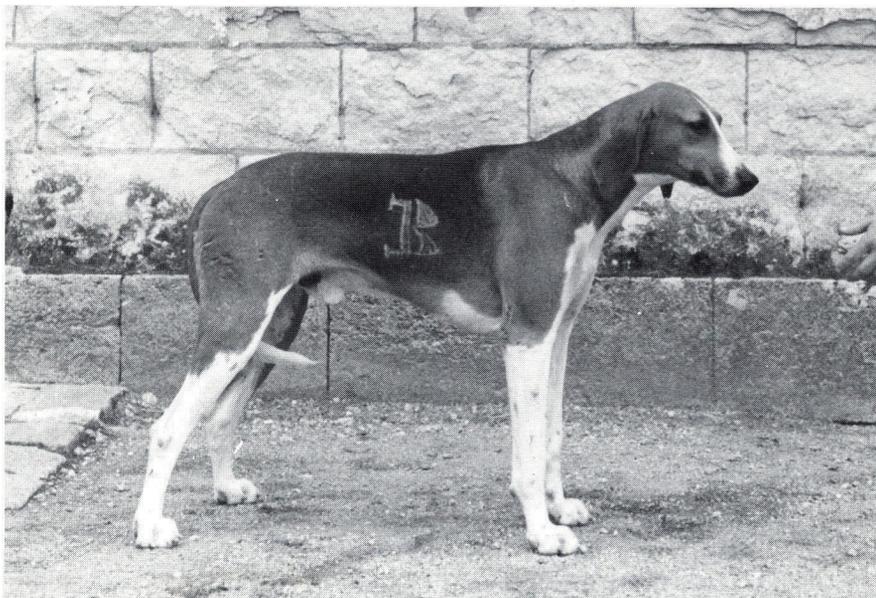
gouvernante de maison, j'assure pratiquement dix emplois, sans parler des emplois occasionnels.

Brissac contribue ainsi à la vie du pays, ce qui est fort sympathique, puisque ma secrétaire habite la ville de Brissac elle-même et que beaucoup de ceux qui travaillent au château sont également des gens du pays.

Nos activités débordent bien sûr très largement le cadre local : nous recevons ainsi beaucoup pour le Conseil Général ou encore pour le Conseil Régional.

A cela, et chose assez exceptionnelle dans une propriété privée, il faut ajouter la présence d'un théâtre de deux cents places dans le château. Nous avons d'ailleurs fondé dans ce cadre « l'Association des Amis du Château de Brissac », composée de bénévoles et donnons un certain nombre de réceptions théâtrales. C'est ainsi que nous avons reçu Jean-Claude Brialy, Mireille Nègre et bien d'autres artistes...

Les manifestations de prestige, soit une quarantaine dans l'année, ne constituent qu'un volet de l'activité de Brissac dont la plus importante demeure en fait la masse annuelle de ses trente mille visiteurs.



Tzigane, meilleur chien d'ordre aux Championnats de Nantes 1986.

(Photo : S. Levoye)

*
* *

L'histoire de l'architecture de Brissac est assez originale : le château comprend une partie XV^e et une partie XVII^e siècle (cette dernière serait due à un certain Corbineau). Son histoire est indissociable de celle de ses hôtes, mes ancêtres, parmi lesquels se comptent quatre maréchaux de France.

Ma famille vivait à Brissac et à la Cour ; il se trouve qu'à la Révolution, le fils du dernier Maréchal, qui était Gouverneur de Paris, donc l'un des hommes les plus proches de Louis XVI, avait été déchargé de ses fonctions par Choiseul, de façon à pouvoir émigrer.

Par fidélité monarchique, il devait refuser de s'exiler, ce qui lui valut d'être massacré à Versailles.

Ce personnage n'avait pas d'enfant. Ce fut donc, une fois le calme revenu, son neveu — devenu légal propriétaire du fait que son oncle n'avait pas émigré — qui hérita de Brissac.

Rentré au château, et devant l'état délabré du bâtiment, il décida d'en construire un nouveau, de taille plus modeste, devant l'ancien, en déclarant : « Je ne reviendrai jamais dans le grand château, il y fait trop froid et il y a des trous dans le toit ! » Il vécut ainsi une trentaine d'années dans sa nouvelle demeure. A sa mort, son fils déclara au contraire : « Je veux me réinstaller dans le grand château et ne veux plus voir le petit ! »

Il fit donc démonter le petit château, pierre par pierre, pour le reconstruire en forêt. Il abrite aujourd'hui notre pavillon de chasse et le chenil où sont installés les chiens.

Par tradition, cette demeure a été appelée « l'Échasserie » et conserve encore ce nom. C'est Rosalind de La Celle qui y habite puisqu'elle a la responsabilité de la meute, l'équipage n'ayant en effet pas de piqueux.

*
**

En matière de territoires, les mille hectares de Brissac constituent le centre des attaques, nos jours de chasse étant le mercredi et le samedi. Il nous arrive bien entendu de débûcher. C'est la nature même du pays ce qui nous a amenés à négocier dans la meilleure entente avec tous, les possibilités de passage, sur les terrains des A.C.C.A. en particulier. Nos relations locales de voisinage se placent sous un ciel serein.



Mlle Rosalind de La Celle et ses chiens.

Ainsi ai-je pour habitude d'inviter chaque année, nos amis de chaque A.C.C.A. communale à tirer un chevreuil. Par tradition également, nous clôturons la journée par un dîner au cours duquel — pays de vigne oblige — chacun apporte son vin nouveau...

Ceci signifie en outre que nous ne chassons pas dans la région avant la fin des vendanges, c'est-à-dire le 1^{er} novembre.

La forêt de Brissac elle-même, vive en animaux, nous confronte au problème permanent du change, ce qui

nous oblige à avoir des chiens parfaitement sûrs, pour prendre.

En dehors de Brissac, nous effectuons des déplacements dans les départements limitrophes ou voisins (Vendée, Sarthe, Maine-et-Loire, Ille-et-Vilaine) ainsi qu'une fois par an, en forêt de la Coubre, sur l'aimable invitation du Rallye Saintongeais avec lequel nous avons fait des chasses exceptionnelles sur ce territoire non moins exceptionnel !

Nommer ici tous les amis de l'équipage serait trop long : à mesure de nos laisser-courre, nous avons noué



Au premier plan, M. Gérard Voyer, maître d'équipage du Rallye Vendéen, MM. Louis et Olivier d'Andigné (à droite).

UNE CHASSE EXCEPTIONNELLE 25 MARS 1981 — FORÊT DE BRISSAC

Cette chasse est une des plus extraordinaires de l'équipage du fait de son classicisme et des difficultés que nous avons rencontrées, difficultés qui font de cette journée un modèle du genre. Nous sommes quatre à cheval : Louis d'Andigné, Henri Cantin, Rosalind de la Celle et moi-même et nous avons deux voitures suiveuses : Nicole Frachon et Alyette Cassin. Les chiens tombent sur plusieurs animaux au-dessus de l'étang de Montayer et il règne une certaine confusion. Nous essayons de maintenir un animal. Ce n'est pas facile, mais j'ai cinq chiens qui percent, traversent la basse forêt, passent la route de Vauchrézien à Notre-Dame-d'Allençon, montent en haut de forêt, nous nous efforçons de rameuter sur cette tête.

Mais nous retombons dans le change en haute forêt et je perds mes cinq chiens. Cinq minutes après, Nicole Frachon sonne un Bien-Aller sur la route de Vauchrézien à Faye d'Anjou. Je comprend alors que les cinq chiens ont traversé la route et je pars avec Louis d'Andigné immédiatement sur cette tête pendant que Rosalind de la Celle et Henri Cantin rameutent. Nous sonnons le changement de forêt en arrivant en Beaulieu. Rosalind et Henri ont fait du bon travail, ils ont pu pratiquement récupérer tout le paquet et quand je rallie à la tête, les chiens sont en défaut. La chaleur est de plus en plus lourde et les chiens ont bien du mal à travailler. Cependant, Historiette traverse un petit étang le nez au ras de l'eau ; elle monte sur une île, poursuit son chemin et grimpe sur l'autre berge. Je comprend alors que notre chevreuil a traversé l'eau. Nous reportons les chiens en avant et brusquement, nous relançons.

C'est un énorme bouc, notre animal de chasse, qui traverse la route de Brissac à Mozé-sur-Louet en passant à côté de la Marzelle et qui rentre dans les petits bois de Noyers. Les chiens chassent bien, notre animal continue tout droit et rentre dans les grands bois de Noyers. Je com-



En débûché à Chaloché.

(Photo : A. de Latrolière O.V.)

mence à m'inquiéter un peu parce que nous nous en allons tout droit sur la ville d'Angers. Nous prenons carrément les devants et voyons les chiens qui débûchent, faisant tête sur Sainte-Melaine-sur-Aubance. C'est une chasse fantastique, nous ne sommes jamais venus jusque-là ! Les chiens tombent en défaut sur la route de Sainte-Melaine à Soullaines, Louis d'Andigné et Rosalind se mettent à pied pour faire leurs retours, moi-même je travaille le volcelest le long des chemins et Henri surveille. A ma stupeur, nous retrouvons le volcelest se dirigeant sur Sainte-Melaine-sur-Aubance et je me dis que nous allons peut-être être obligés d'arrêter car nous nous rapprochons de plus en plus d'Angers. Juste à côté de Sainte-Melaine, se trouve un tout petit bois qui jouxte le terrain de football. J'entends un formidable récri, le chevreuil passe sous le nez de mon cheval, rentre sur le terrain de football et se dirige droit vers le but, il hésite devant les filets, recule et prend son contre : c'est une vision que je ne suis pas prêt d'oublier ! Les chiens eux aussi ont compris, ils chassent très vite et traversent pâtures et vignes à toute allure. Mais le jour décline et la nuit va bientôt tomber, l'animal reprend tout son contre,

traverse les grands bois de Noyers puis les petits bois de Noyers et rentre en Beaulieu. Il fait brun et les chiens brusquement tombent en défaut, tout d'un coup j'entends Historiette qui se récrie comme une folle, suivie de tout le paquet, ils ont relancé et l'animal, dans le même étang qu'il avait traversé à l'aller, prend l'eau et se fait aboyer comme un cerf. Il a cependant la force de ressortir et de s'enfoncer dans une enceinte fourrée. Je crains là le pire, mais j'écoute les chiens carillonner et se rapprocher de l'étang, notre animal cette fois-là est bien pris, il porte la hotte, tous les chiens sont à l'eau, notre animal est porté bas par les chiens dans les joncs et Louis d'Andigné dans son enthousiasme saute à bas de son cheval et prend un formidable bain de siège ! La nuit est tombée, personne alentour. Nous accrochons le bouc sur la selle du cheval de Rosalind avec nos fouets de chasse et nous retraitions ainsi pour retrouver la voiture de Nicole Frachon sur la route de Brissac à Vauchrézien. Mais nous avons encore bien des kilomètres à faire avant d'arriver au chenil à dix heures du soir. Il y a ainsi des chasses de rêve dont on se souvient toujours.



M. Charles de Brissac et son favori.

(Photo : A. de Latrollière O.V.)



Chasse couplée avec l'Équipage du Rochard. A gauche, M. Serge de Poix, à droite, Ragot, piqueux.



A la curée avec M. Robert Rochais, maître d'équipage du Rallye Chouan. (Photo : S. Levoye)

des liens de profonde sympathie avec le Rallye Chouan et son maître, Robert Rochais, ainsi qu'avec le Rallye Parence, le Rallye Anjou, l'Équipage de La Passée, le Rallye Teillay, le Rallye Vendéen, l'Équipage du Rochard et d'autres encore ! Nous chassons aussi au Gâvre sur l'invitation du Docteur Guillet, au Parc Soubise, propriété vendéenne de la famille Chabot, ainsi que dans les Deux-Sèvres chez nos amis Puineuf qui possèdent le charmant territoire de « La Maissonnette ».

Les déplacements exigeant du matériel, l'équipage s'est doté d'un camion qui lui permet de transporter neuf chevaux et quarante chiens. J'ajouterai que nous nous déplaçons aussi dans la propriété familiale d'Apremont, située aux confins de la Nièvre, du Cher et de l'Allier.

Eric Janssen, maître d'équipage du Rallye Vielsalm, a relaté de façon humoristique dans le dernier « Vénérie », un déplacement organisé la saison précédente avec un certain nombre d'équipages amis sur ce territoire de cinq mille hectares où nous avons chassé — à cheval — sans discontinuer, douze jours de suite !

Cette variété de territoires — même si, comme je l'ai dit, Brissac demeure notre forêt de base — nous a conduits à connaître une multiple variété de laisser-courre, des débûchers dans un pays de vigne de chez nous ou dans les herbages de la propriété du Plessis à Olivier d'Andigné, aux futaies des forêts du Gâvre, de Chinon ou d'Apremont, sans omettre ces territoires difficiles et mal percés, où les chiens risquent à tout moment de nous échapper !

*
* *

Eh bien ! serais-je tenté de dire : nous voilà loin des fastes d'antan mais mon épouse et moi-même sommes heureux d'avoir pu maintenir — ce qui ne s'est pas fait sans peine — Brissac, l'équipage et nos traditions.

Alors, ayant la chance de pouvoir continuer à faire ce que j'aime, même si les difficultés existent, lorsque je pars chasser en forêt de Vezins, je pense à mon arrière-grand-mère qui y chassait, je retrouve les mêmes carrefours et je garde le sentiment de n'avoir pas démerité.

Marquis de Brissac